

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier Responsable du département des Vosges et de l'expérimentation en Lorraine-Alsace (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Grand Est

| | |
|-----------------------------------|---|
| <u>Intitulé du poste</u> : | Ingénieur forestier responsable du département des Vosges et de l'expérimentation en Lorraine-Alsace (H/F) |
| <u>Type de contrat</u> : | CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFP (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés. |
| <u>Catégorie d'emploi</u> : | A |
| <u>Rémunération</u> : | Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFP (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 35.2K€ et 56.4 K€ brut annuel |
| <u>Résidence administrative</u> : | Epinal (88). |
| <u>Prise de poste prévue</u> : | 02 janvier 2025 |

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents, implantés aux sièges messin et chalonnais ou dans l'une des 10 antennes départementales. Il est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.

Description du poste

Sous l'autorité et avec l'appui de la direction et en lien avec une équipe soudée de 12 ingénieurs expérimentés, le poste comporte les missions principales suivantes :

- Responsabilité du CNPF dans le département des Vosges

- encadrement de l'équipe départementale (2 techniciens expérimentés en CDI et 1 en CDD sous convention) ;
- lien avec les élus du CNPF, les structures forestières locales et les élus locaux et représentation du CNPF aux différentes commissions ;
- promotion des actions du CNPF et participation aux actions d'ingénierie du Centre en lien avec les ingénieurs référents : DFCEI, outils phares du CNPF... ;
- recherche de financements pour le maintien des techniciens en CDD et suivi des conventions ;
- déclinaison et application du Contrat d'Objectif et de Performance.

- Personne référente sur :

- les missions de regroupement foncier et le dossier « Petite forêt Privée » en appui au directeur, mobilisation et dessertes forestières ;
- les référentiels techniques et d'expérimentation sur l'ex Lorraine-Alsace ;
- la réglementation des boisements ;
- l'appui à l'ingénieur responsable du dossier crises sanitaires, France 2030, fonds pérenne.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : titulaire d'un diplôme d'ingénieur forestier, ou diplôme de niveau bac +5 équivalent, ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Candidat interne : ingénieur dans un autre service ou technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ou la gestion forestière, requérant des contacts réguliers avec les propriétaires ;
- Connaissances techniques et juridiques forestières solides ;
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie, capacité de rédaction et esprit de synthèse ;
- Qualités relationnelles (sens de l'écoute, diplomatie, pédagogie) et goût pour le travail en équipe ;



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Pratique d'un SIG et connaissances en matière de télédétection ;
- Capacité à rendre compte.

Dispositions interne

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire)
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ; dans la limite du plafond légal
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, selon ancienneté, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports).

Personnes à contacter

- Hervé RICHARD, Directeur 06 73 98 90 23 herve.richard@cnpf.fr
- Cyril VITU, Directeur adjoint 06 71 57 65 49 cyril.vitu@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **pour le vendredi 18 octobre 2024 dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles,
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF GRAND EST
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN
grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **mercredi 23 octobre 2024** dans les locaux du CNPF Grand Est à Châlons-en-Champagne (51).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

